

rapport à quelque référent que ce soit. Une écoute pastorale clinique implique donc l'accueil d'un langage autrement actif que dans les lois de la linguistique.

Merci encore aux responsables de la Revue et aux « répliqueurs » pour ce débat fructueux. Qu'ils m'excusent d'avoir prêté à quelques malentendus pour avoir trop cru qu'il fallait être bref.

Jean Ansaldi
Professeur de Théologie Systématique
Montpellier

Petite note complémentaire sur 1 Tm 2,8-15

Ayant perdu dans un déménagement le n° 44/1989 de *Hokhma*, je n'ai pris connaissance que tardivement de l'article d'Anne-Laure Danet sur 1 Tm 2 et le ministère féminin. Il m'a beaucoup intéressé et je pense que les réflexions de Paul visent beaucoup plus l'Eglise que les femmes en tant que telles.

Mais sans aborder une question qui est controversée, je voudrais me limiter à faire une simple remarque complémentaire portant très particulièrement sur le verset 15 dans sa version syriaque.

Le texte grec comporte déjà une petite difficulté ; le premier verbe *elle sera sauvée* est au singulier mais le second est au pluriel : *si elles restent*. Peu de traductions en rendent compte et on explique généralement ce passage du singulier au pluriel par un simple effet de style. Cependant, la Colombe mentionne en note la possibilité de lire : *s'ils* (ses enfants) *persévèrent* ou : *s'ils* (les deux époux) *persévèrent*.

Or, la *Peschitta*, la Bible syriaque, a un texte différent qui peut, mot à mot, se lire ainsi (je prends les vv. 14 et 15) :

et Adam ne se trompa pas ; or la femme se trompa et transgressa le commandement

or (elle est) vivante par le moyen de ses enfants

s'ils sont debout dans la foi,

et dans l'amour,

et dans la sanctification,

et dans la modération (ou bon sens).

Quelques précisions :

Vivante : dans la majorité des cas, les mots qui, en grec, expriment l'idée de salut, sont rendus en syriaque par des mots de la racine qui signifie *vie*. De plus cette racine évoque également, dans cette langue, Eve (comme en hébreu), mais aussi le serpent.

Ses enfants (à elle) rend le mot grec plus abstrait : *enfantement*.

S'ils sont debout : le verbe syriaque (*qwm*) exprime l'idée d'être debout, d'où découlent les sens de : se dresser, ressusciter, demeurer, s'acquitter, persévérer. Il est donc proche du sens du verbe grec (*meinôsin*) et il

est, lui aussi, au pluriel. En revanche, il est au masculin : en effet, le syriaque distingue dans la conjugaison entre le masculin et le féminin ; le sujet de ce verbe *demeurer* ne peut être *les femmes* : il est *les enfants*. Cela rend mieux compte de ce verbe qui en grec est au pluriel sans explication. Le syriaque a-t-il voulu rendre plus clair un texte difficile ou serait-il le témoin d'un texte plus ancien que celui qui nous est transmis par le grec ?

Il est difficile de répondre à cette question, et au fond elle est secondaire. Ce qu'on peut retenir, c'est que dans son expression, le syriaque ne présente pas le sort de la femme comme une malédiction et sa condition de mère comme une possibilité d'expier, ce qui est souvent l'interprétation implicite de ces versets. Nous ne sommes pas sous une sorte de condamnation où Eve nous aurait entraînés ; nous n'avons pas à imiter ce benêt d'Adam qui dit à Dieu : c'est la faute de la femme que tu as mise à mes côtés (Gn 3,12). Ce que dit le texte syriaque, c'est que nous n'avons pas à rejeter sur Eve les causes de notre malédiction, mais que nous, ses enfants, l'Eglise, nous sommes responsables par notre comportement du salut d'Eve. C'est dans ce sens-là que s'exprime ici la solidarité entre Eve et nous.

Nous avons sans doute là l'ébauche de toute une réflexion sur Marie et Eve qu'on trouve dans les premiers écrits chrétiens (Irénee de Lyon, par exemple). Mais ceci est une autre histoire.

Alain-Georges Martin
Professeur de Nouveau Testament
Aix-en-Provence

**Avez-vous pensé à renouveler votre
abonnement pour 1993 ?
Merci de le faire tout de suite pour
nous éviter des frais de rappel...**

Voir page 3 de couverture